même des noms et leur forme sont trop incertaines pour qu'on puisse hasarder des restitutions.

Ce texte de 911 n'autorise donc aucune conclusion. Mais il n'en est pas de même avec un autre texte que fournit également le *Kieou wou tai che* (1) [**Texte XXXVII**] : « La première année *kouang-chouen* (951), le deuxième mois, [les Ouigours] envoyèrent un ambassadeur, en compagnie de manichéens, apporter en tribut soixante-dix-sept galets de jade, du coton, des peaux de zibeline, des queues de yak et des médicaments. Avant cette époque et depuis le temps des Tsin et des Han (2), toutes les fois que les Ouigours étaient venus à la capitale, on avait interdit au peuple de faire du commerce privé avec eux; tout ce qu'ils apportaient de marchandises précieuses était entièrement vendu au gouvernement chinois; les gens du peuple qui faisaient du commerce clandestin avec les Ouigours étaient punis comme coupables. En cette occasion, T'ai-tsou, de la dynastie Tcheou, ordonna d'abroger l'ancienne règle et de permettre, toutes les fois que les Ouigours viendraient, qu'ils fissent du commerce avec les particuliers sans que les autorités eussent à s'y opposer; par suite le jade perdit sept ou huit dixièmes de

luk, **tu-tuk*) Tch'en Fou-hai, venu en ambassade en 935, était peut-être un *buyruq tutuq*, avec ce même titre de *buyruq* qui était transcrit 梅錄 *mei-lou* (**mwy-luk*) dans le *Sin t'ang chou* (chap. 217 上, fol. 5 v°); quant aux deux 相温 *siang-wen* (**s'aṅ-ʿwyn*) qui apparaissent en 935 et en 948, il est probable que c'étaient des *sängün*, titre étymologiquement transcrit du chinois *tsiang-kiun*, mais que les Chinois du xe siècle n'ont plus reconnu sous son habit turc.

(1) Chap. 138, fol. 2 r°. Le même texte se retrouve dans le *Wou tai houei yao* (chap. 28, fol. 2 r° et v°), avec quelques variantes sans grande importance, que nous signalerons néanmoins en les faisant précéder de W.

(2) Le texte aboutit à une absurdité si on entend par Tsin et Han les anciennes grandes dynasties de ce nom, car il n'y avait pas alors d'Ouigours. Il faut donc admettre que l'auteur du *Kieou wou tai che* a ici en vue les petites dynasties des Tsin postérieurs et des Han postérieurs qui ont précédé immédiatement celle des Tcheou postérieurs, parvenue au pouvoir précisément en cette année 951.